

# Passeurs de mots, passeurs de mondes

**Intégration** Entre médecins et patients migrants, enseignants et parents, ils font bien plus que traduire. Les interprètes communautaires sont de plus en plus reconnus et demandés. Mais qui doit payer la facture? Des assises font le point

Anna Lietti

Depuis l'an dernier, le savoir-faire des interprètes communautaires est sanctionné par un brevet fédéral. Sanije Sopa, elle, fait ce métier depuis dix-sept ans: une pionnière. Passeuse entre le français et l'albanais, elle intervient beaucoup dans les entretiens entre parents et enseignants, mais aussi entre patients et médecins, des psychothérapeutes surtout. C'est dire si la garantie de confidentialité est importante pour établir le lien. «Le problème est que si vous parlez de secret de fonction à des Kosovars fraîchement arrivés, ça ne leur dit rien du tout. Alors je les regarde dans les yeux et je leur dis: «J'enterre les mots ici.» Comme ça, ils comprennent.»

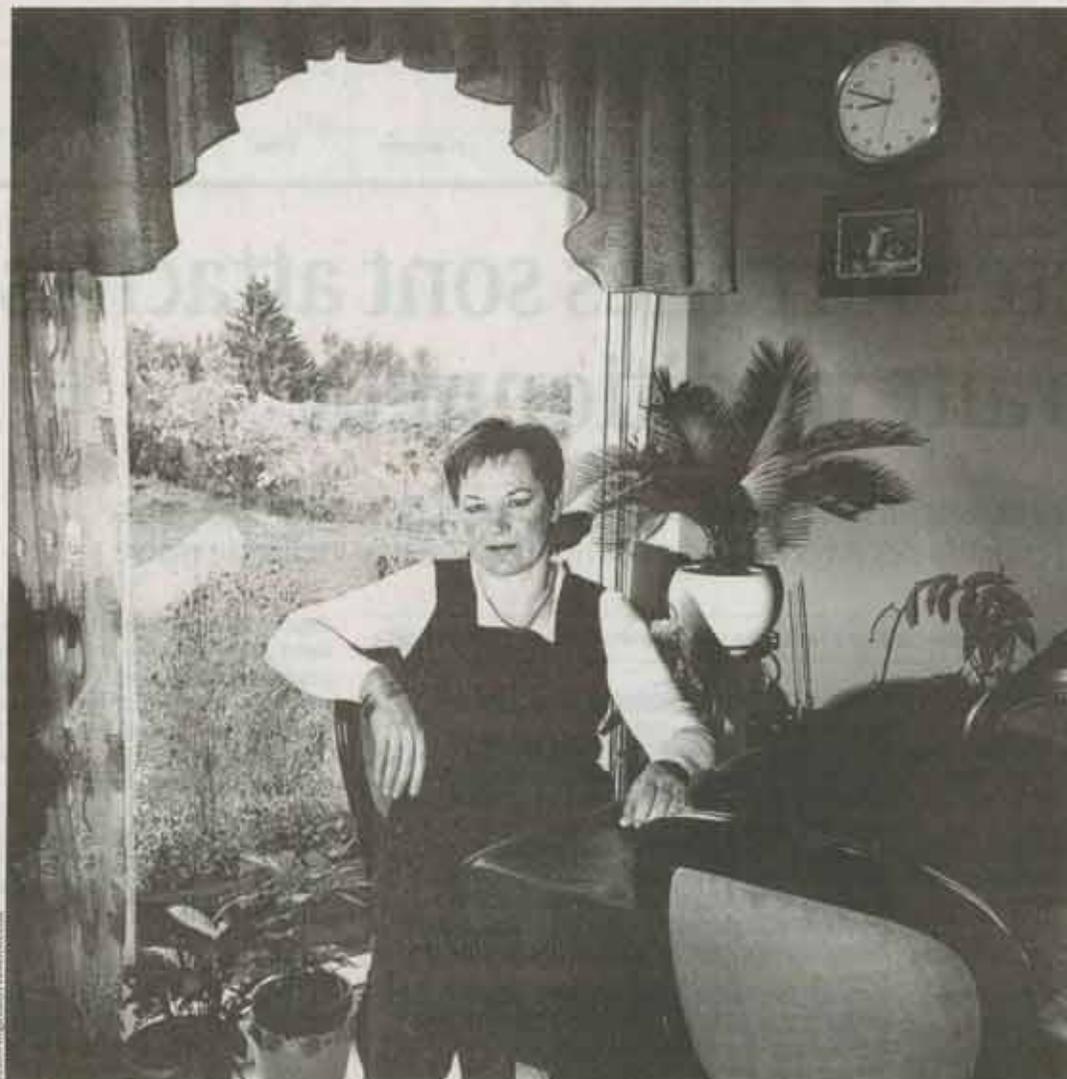
*«Je les regarde dans les yeux et je leur dis: «J'enterre les mots ici.»*

C'est ce qu'on appelle interpréter un message en tenant compte du contexte culturel des interlocuteurs, au lieu de le traduire littéralement.

Les interventions de Sanije Sopa s'apparentent parfois à de la haute diplomatie. Par exemple, lorsqu'un enseignant, lui-même un peu tendu, menace de couper les ponts avec des parents d'élève déstabilisés en lançant: «Ici, c'est comme ça, votre enfant n'a qu'à s'adapter.» La médiatrice tente alors d'«adoucir» le message. «Je suggère surtout qu'il faudrait demander à ces parents comment c'est chez eux, entendre simplement ce qu'ils ont à dire.»

L'expérience des interprètes communautaires le prouve: ce petit investissement sous forme d'écoute au bon moment est extraordinairement payant pour enrayer la spirale de l'échec et la médicalisation du mal-être. Certaines écoles l'ont compris, qui font systématiquement appel à des interprètes communautaires dès la première rencontre avec les parents en début d'année. C'est le cas notamment de l'établissement lausannois d'Entre-Bois, heureux exemple d'une école «inclusive».

Toujours à Lausanne, l'Hôpital de l'enfance, pour faire face à la demande d'un public bigarré, a mis en place des permanences pour les «médiatrices culturelles»: le lundi



Sanije Sopa fait partie du groupe de pionniers de l'interprétariat communautaire développé par l'association lausannoise Appartenances. LAUSANNE, SEPTEMBRE 2010

après-midi, parents et enfants peuvent consulter en somalien, le mercredi matin en albanais et le mercredi après-midi en portugais.

Assez logiquement, c'est dans le domaine de la santé que les interprètes communautaires sont le plus demandés. Le milieu abonde d'histoires glaçantes sur des erreurs médicales évitées de justesse. Ou pas. Sanije Sopa se souvient d'un enfant de 5 ans, souffrant de diarrhée, venu consulter avec sa mère. Le pédiatre s'est rendu compte alors qu'il lui avait prescrit indûment des laxatifs: lors de la consultation précédente, son père avait expliqué qu'il était «bloqué». En fait, il souffrait de troubles du langage. «Ce qui est troublant, c'est que le père semblait maîtriser le français et le médecin ne s'est pas méfié.»

Pourquoi le justiciable étranger bénéficie-t-il d'office des services d'un interprète, mais pas le malade,

qui risque sa vie à ne pouvoir décrire son mal? Et si le recours à ces médiateurs se généralisait dans les hôpitaux, les écoles, les administrations, à qui devrait revenir la facture? Ce sont deux des questions cruciales qui seront débattues jeudi, aux Assises romandes de l'interprétariat communautaire, organisées à l'initiative de l'association lausannoise Appartenances, pionnière dans la formation de ces professionnels du transculturel (lire encadré).

Un sommet urgent: jusqu'à l'an prochain, en effet, les services d'interprétariat communautaire bénéficient d'une subvention de la Confédération, via l'Office des migrations. A partir de 2011, plus rien n'est sûr. «Ce qui paraît inévitable, c'est que dans le nouveau régime qui se prépare, les cantons et les communes seront davantage sollicités», prévoit Bernard Tétard, délé-

gué à l'intégration du canton de Fribourg. Or, aucune organisation d'envergure, aucune réglementation ne s'est jusqu'ici mise en place pour faire face à une demande croissante. C'est le paradoxe résumé par Bernard Tétard: «L'interprétariat communautaire est de mieux en mieux connu, son efficacité désormais démontrée, la demande en augmentation: il devrait bénéficier d'un soutien accru, mais ce n'est pas le cas.» Concrètement, cela veut dire que pour les candi-

gats au brevet fédéral, les places de formation sont rares. Et que, malgré les besoins, les mandataires restent trop peu nombreux: «Peu d'interprètes communautaires arrivent à vivre de leur métier», regrette Sanije Sopa, qui fait partie de l'équipe pionnière d'Appartenances. Elle coordonne aussi le placement des interprètes communautaires de l'association lausannoise: ils sont 90 pour 50 langues, une offre record en Suisse romande.

Un métier nouveau, qui devrait être d'avenir. Mais dont l'utilité n'est pas simple à appréhender: pour faciliter l'intégration des étrangers, on se dit spontanément qu'il vaudrait mieux investir dans les cours de français... «Pour avoir travaillé dix-sept ans avec des requérants d'asile», répond Bernard Tétard, «je peux vous dire que ces personnes sont réellement désireuses d'apprendre. Et que si elles n'y arrivent pas, la paresse n'y est pour rien.» Sanije Sopa précise: «Pour apprendre une langue, il faut un minimum de disponibilité mentale. Il y a des moments ou des circonstances dans lesquelles il est difficile d'entrer dans un tel projet, notamment quand on a subi un traumatisme. L'autre jour, une jeune femme kosovare m'a dit: «J'essaie, mais il n'y a rien qui rentre dans ma tête...»

Sanije Sopa, elle, a débarqué en Suisse le cœur léger, il y a 25 ans, son diplôme de prof d'albanais en poche, dans l'idée d'apprendre le français et de rentrer chez elle à Pristina. Elle a pu amplement vérifier depuis, notamment en collaborant à des psychothérapies, que l'apprentissage n'est pas seulement affaire d'intelligence ou d'application. A propos de la jeune Kosovare: «Elle y arrivera, dit-elle, il faut lui laisser le temps, et la soutenir jusque-là.» Le temps de régler ses comptes avec ses fantômes.

On verra alors, dans son cas comme dans d'autres, que «l'interprétariat communautaire n'empêche pas l'intégration, il la favorise, et tout le monde y gagne.» Si on veut bien se donner la peine de regarder.

## Pratique

► Chaque canton dispose d'un service d'interprétariat communautaire centralisé, mais selon des modalités différentes: à Genève, il est assuré par la Croix-Rouge genevoise, tél. 022 304 04 04, p.bonzon@croix-rouge-ge.ch. A Neuchâtel, par le canton, tél. 032 889 74 42, enayatullah.burmand@ne.ch. Dans le canton de Vaud, par l'association Appartenances, tél. 021 341 12 44, i.fierro@appartenances.ch. A Fribourg, dans le Jura et Berne francophone, par Caritas suisse-Se Comprendre, tél. 079 821 63 16, ckehrli@caritas.ch,

et en Valais par l'Association valaisanne pour l'interprétariat communautaire, tél. 079 475 26 34, roland.sprenger@bluewin.ch

► Les Assises romandes de l'interprétariat communautaire se tiendront à Lausanne le 30 septembre. Elles sont réservées aux professionnels. Rens: www.appartenances.ch

► Interpret, Association suisse pour l'interprétariat communautaire et la médiation culturelle, www.inter-pret.ch  
Tél. 031 351 38 28. LT